



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**Mercredi, le 6 juillet 2022 à 19h00**  
**Visioconférence - Zoom**

**AVIS DE CONVOCATION**  
pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022

À tous les membres de **Triathlon Québec**,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'**Assemblée générale annuelle (AGA) 2022** de Triathlon Québec qui se tiendra, le **mercredi 6 juillet à 19h00 en visioconférence**.

En vertu de l'article 13.1 de la Constitution de Triathlon Québec :

*Article 13.1*

*L'assemblée générale annuelle de la Corporation est tenue dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier de la Corporation aux endroits et dates déterminés par le Conseil d'administration. La tenue d'une assemblée générale annuelle doit être annoncée au moins 30 jours à l'avance.*

**ORDRE DU JOUR**

*En vertu de l'article 13.3 de notre Constitution, l'ordre du jour doit comporter au moins les items suivants :*

- Ouverture de la séance
- Mot de bienvenue
- Constat du quorum
- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- Dépôt et présentation du rapport du président
- Présentation du rapport du trésorier
- Dépôt et présentation des états financiers 2022
- Nomination du vérificateur pour la prochaine année
- Rapports des comités
- Élection des administrateurs
- Levée de l'assemblée
- Affaires nouvelles

**ÉLECTIONS 2022**

La constitution de **Triathlon Québec** précise la composition et l'ordre d'élection de ses administrateurs :

**Article 20 - Conseil d'administration**

20.1 Le Conseil d'administration de la Corporation est composé de sept (7) personnes:

- président
- vice-président
- secrétaire
- trésorier
- trois (3) directeurs

20.2 Les administrateurs de la Corporation sont élus pour un mandat de deux (2) ans par les délégués présents des membres en règle lors de l'assemblée générale annuelle. Quatre sont élus lors des années impaires et trois lors des années paires.

Le président, le secrétaire le vice-président et le trésorier sont élus par et parmi les administrateurs.

**Le mandat de trois des postes actuels du conseil d'administration est échu :**

1. Sophie Yergeau (2020-2022)
2. Charles Veilleux (2020-2022)
3. Caroline Gélinas (2020-2022)

Les **misés en candidatures** pour fins d'élection de ces postes d'administrateurs **doivent parvenir** au secrétariat de la Corporation signées par le responsable d'un club en règle **avant le 15 juin 2022** prochain. Les candidatures seront transmises aux membres au plus tard le 26 juin 2022.

Les élections se dérouleront lors de l'AGA. Les mises en candidatures seront ré-ouvertes à l'AGA si aucune candidature n'a été signifiée avant la date limite.

*Caroline Gélinas*

Caroline Gélinas – secrétaire de Triathlon Québec

Mise en candidature  
6 juillet 2022 à 19h00  
Visioconférence

Proposée par le club : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom du responsable du Club : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Signature du responsable du club : \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_, accepte ma nomination au  
poste de \_\_\_\_\_.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
JJ/MM/AAAA

Retourner le formulaire signé **AVANT le 15 juin 2022** au bureau de TQ  
4545, Av Pierre-de Coubertin, Montréal (Québec), H1V 0B2  
ou par courrier électronique à [info@triathlonquebec.org](mailto:info@triathlonquebec.org)